

4. INTERDISTANCES ENTRE EOLIENNES

A la page 19 de l'EIE, on note une erreur dans le tableau 4 du point 3.3.1.1

Dénomination	Coordonnées Lambert 72			Coordonnées Latitude/Longitude	
	X [m]	Y [m]	Z [m]	Lat [dms]	Lng [dms]
Éolienne 1	243 220	134 649	296	N 50°30'54,65"	E 5°40'59,55"
Éolienne 2	243 311	134 354	288	N 50°30'45,05"	E 5°41'03,90"
Éolienne 3	243 644	134 042	279	N 50°30'34,76"	E 5°41'20,52"
Éolienne 4	243 960	133 714	293	N 50°30'24,16"	E 5°41'19,26"
Éolienne 5	244 254	133 465	302	N 50°30'15,74"	E 5°41'50,95"
Cabine de tête	243 060	134 555	291	N 50°30'51,69"	E 5°40'51,34"

En effet, la longitude de l'éolienne 4 n'est pas E5°41'19,26'' mais E5°41'**39,26''**, sinon elle se trouverait de l'autre côté de l'autoroute par rapport au parc en projet !

Une note technique de l'Union des Villes et Communes de Wallonie indique ceci, qui provient de la version initiale du Cadre De Référence :

- *Surface d'implantation*: afin d'éviter la provocation de turbulences, il est indispensable d'espacer les éoliennes d'une distance de:
 - . 4 à 6 fois le diamètre du rotor entre deux éoliennes d'une même rangée
 - . 6 à 9 fois le diamètre du rotor entre deux éoliennes de rangées successives.

Or, d'après le tableau ci-dessous, l'écart minimum n'est respecté que dans deux cas (en vert).

INTERDISTANCES EN METRES	DIAMETRE ROTOR	130	122	117
	DIAM/INTERDIST	SIEMENS	SENVION	NORDEX
333	E1-E2	2,56153846	2,7295082	2,84615385
408	E2-E3	3,13846154	3,3442623	3,48717949
494	E3-E4	3,8	4,04918033	4,22222222
345	E4-E5	2,65384615	2,82786885	2,94871795

Il en résulte un très important **EFFET BARRAGE**, comme nous pouvons le constater à la page suivante, non seulement au niveau visuel mais aussi pour les oiseaux en migration (qui volent très bas quand le vent est fort) et pour les chauves-souris qui nichent dans le tunnel de Damrée et chassent près des éoliennes 3, 4 et 5

Pour le démontrer, nous avons géolocalisé des repères jaunes dans GoogleEarth 2016 aux coordonnées exactes du pied de chaque éolienne, puis aux mêmes coordonnées mais à une élévation de 150m par rapport au sol. Nous avons ensuite navigué dans l'interface pour nous placer à une altitude d'environ 600 mètres au-dessus de divers hameaux et le logiciel a calculé automatiquement la position des repères précités dans ces vues. Nous les avons extraites puis nous avons inséré entre les repères haut et bas de chaque possible future éolienne de celles-ci qui est donc à chaque fois rigoureusement à l'échelle.

Concernant cet effet barrage, la page 206 de l'EIE nous interpelle car les photomontages des figures 102 et 103 que l'auteur a réalisés ne font pas apparaître cet effet barrage en raison des choix techniques effectués : vues de référence à une altitude bien plus élevée et en oblique par rapport à l'axe du parc et non de face.

On se demande aussi pourquoi l'auteur de l'EIE indique, sous les figures 102 et 103, qu'il a choisi un facteur d'exagération du relief fois deux (2x) ???

NOS montages rigoureux se trouvent ci-dessous et à la page suivante.



